

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 18 septembre 2006

CP 06/09-09

## REMISE EN ETAT DES BATIMENTS DE LA D.D.A.S.S. DEVOLUTION DES MARCHES

Dans le cadre de la réalisation des travaux de remise en état des bâtiments de la D.D.A.S.S. 7 allées de Mortarieu à Montauban, suite à la tempête du 19 juin 2006, une consultation a été lancée selon les procédures d'appel d'offres ouvert et d'urgence.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 18 septembre a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis.

La Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés suivants, qui proposent les meilleures offres en fonction des critères d'attribution pondérés : prix 60 % , délais 40 % :

### REMISE EN ETAT DES BATIMENTS DE LA D.D.A.S.S :

#### **Lot n°1 : Toiture**

- Montant : 65 030,10 €TTC
- Délai d'exécution : 1,5 mois
- Attributaire : Entreprise HINARD

#### **Lot n°2 : Electricité**

- Montant : 46 928,52 €TTC
- Délai d'exécution : 1,5 mois
- Attributaire : Société MONTELEC

#### **Lot n°3 : Peintures et sols**

- Montant : 61 242,37 €TTC
- Délai d'exécution : 1 mois
- Attributaire : Société VEDEILHE

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

- . les marchés relatifs à la remise en état des bâtiments de la D.D.A.S.S. avec les entreprises et pour les montants cités ci-dessus;
- . toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 18 septembre 2006**

CP 06/09-09

**REMISE EN ETAT DES BATIMENTS DE LA D.D.A.S.S.  
DEVOLUTION DES MARCHES**

---

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 18 septembre 2006,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
  - . les marchés relatifs à la remise en état des bâtiments de la D.D.A.S.S. selon les modalités suivantes :

**REMISE EN ETAT DES BATIMENTS DE LA D.D.A.S.S :**

**Lot n°1 : Toiture**

- Montant : 65 030,10 €TTC
- Délai d'exécution : 1,5 mois
- Attributaire : Entreprise HINARD

**Lot n°2 : Electricité**

- Montant : 46 928,52 €TTC
- Délai d'exécution : 1,5 mois
- Attributaire : Société MONTELEC

**Lot n°3 : Peintures et sols**

- Montant : 61 242,37 €TTC
- Délai d'exécution : 1 mois
- Attributaire : Société VEDEILHE

. toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,